



CHOISIR L'ÉCOLOGIE

POUR UNE VILLE QUI PROTÈGE LES ANIMAUX



VOTEZ CORALIE MANTON

MONTPELLIER ÉLECTION MUNICIPALE DES 15 ET 22 MARS

72 % des Français trouvent important que les candidates aux élections municipales s'engagent sur des mesures concrètes en matière de protection animale (sondage IFOP 2019).

Si certains animaux ont la chance de vivre heureux auprès de nous, d'autres sont volés, martyrisés, enfermés, abandonnés, ou traqués. Quant aux animaux sauvages, leur espace est de plus en plus réduit en raison des activités humaines.

Les personnes âgées ou les personnes en détresse doivent quant à elles se séparer de leur animal de compagnie lorsqu'elles intègrent une maison de retraite ou un centre d'hébergement d'urgence, leur provoquant ainsi un traumatisme supplémentaire.

Dans le même temps les refuges croulent littéralement sous les abandons, aboutissant à des situations dramatiques, tant pour les humains que pour les animaux. **Enfin, une grande majorité d'entre nous ne trouve plus acceptables les actes de cruauté, qu'ils soient illicites, ou licites comme les conditions d'élevage et d'abattage générant les plus grandes souffrances.**

Même les animaux vivant heureux auprès de nous apprécieraient des espaces de détente dans lesquels ils pourraient évoluer en toute liberté et sécurité (caniparc).



Pour une ville porteuse de progrès pour les animaux et une meilleure qualité de vie pour tous, votez pour un monde qui protège la planète et tous ses habitants, votez Choisir l'Écologie pour Montpellier !



Eddine ARIZTEGUI et **Valérie GARNIER**, candidats animalistes sur la liste écologiste et animaliste menée par **Coralie MANTION**, candidate à la mairie de Montpellier

Les restaurants des collectivités montpelliéraines sont l'occasion d'agir concrètement pour les animaux, d'une part en proposant deux menus végétariens par semaine, ce qui profitera bien sûr aux animaux, mais aussi à la préservation de notre climat, de nos ressources en eau, limitera les pollutions, et bénéficiera à notre santé ; d'autre part **en supprimant tous les produits animaux issus d'élevages intensifs ou issus d'abattages sans insensibilisation dans les autres menus.**

La société doit être fondée sur une prise en considération globale de l'écosystème, équitablement partagé entre tous les êtres vivants et sensibles. C'est pourquoi le **Parti animaliste a signé** pour Montpellier un accord historique **avec Europe Écologie-Les Verts**, dont l'objectif est de prendre en compte l'ensemble des êtres sensibles, humains et animaux. **Cet accord porte la garantie d'avancées ambitieuses pour tous les animaux :**

- **Création d'une Délégation transversale de la « condition animale »** dont le délégué sera un représentant du Parti animaliste adjoint du Maire ;
- **Un officier de police municipale** sera formé et dédié à la protection animale. Les associations travailleront avec cet officier spécialisé. Sa mission sera de veiller au respect des législations de protection animale.
- **Nous créons un centre de soin de la faune sauvage locale**, qui sera également un centre de pédagogie à l'éthologie et au respect du vivant.
- **Montpellier est une ville universitaire et scientifique** importante. Un congrès sur les méthodes alternatives à l'expérimentation animale dans l'enseignement et la recherche sera organisé au Corum.
- **Deux menus végétariens ou végétaliens pour tous**, ainsi qu'une option végétarienne ou végétalienne quotidienne seront servis chaque semaine dans tous les services de restauration collective municipale tels que les cantines et crèches, les EHPAD, ou les services de la ville.
- **Les marchés publics intégreront le « bien-être animal »** dans leurs critères.
- **Aucune subvention** ne servira à financer la chasse, la pêche, la taoumachie, les cirques avec animaux. Des subventions serviront à financer des associations de protection animale.
- **Pour une cohabitation pacifique entre humains et animaux**, nous créerons un corridor naturel pour la libre circulation des animaux et réensauvager nos territoires.
- **Des places dans les foyers d'hébergements d'urgence** et les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) destinées à accueillir des personnes accompagnées de leurs animaux seront créées.

De nombreuses décisions du conseil municipal ont un impact sur les animaux et les territoires, la création d'une délégation à la protection animale est donc fondamentale pour défendre leurs intérêts.



choisir-lecologie.fr / contact@choisir-lecologie.fr / 06 86 54 74 94